FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
COMITÉ RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

RÉUNION DE BUREAU
DU MARDI 8 SEPTEMBRE 2026

Membres présents : MM.		ESNAULT Jean-Claude	Président
		LAMBERT Philippe	Secrétaire Général
		TESSIER Francis	Trésorier Général, Vice-Président délégué
		ALBERT Michel	Vice-Président, Président de la Vendée
		DANIEL Alain	Vice-Président, Président de la Loire-Atlantique
		DOUET Christian	Vice-Président, Président de la Mayenne
		PONIER Lilian	Vice-Président, Président du Maine-et-Loire
		OLLIER Jean-Michel	Vice- Président, Président de la Sarthe
Invités :	Mmes	BORDE Emma	Manager Technique Territorial
		LIBEAU Amélie	Chargée de Développement
	MM.	PINEAU Jérôme	Recherche de partenariats (visio de 18h15 à 18h30)
		VERGEREAU Romain	Responsable des services

La séance est ouverte à 18 h 00.

I - ACCUEIL DES PERSONNES PRÉSENTES ET PRÉSENTATION DE MME EMMA BORDE

Le Président ouvre la séance en remerciant les membres du Bureau de leur présence et souligne que le Bureau est au complet. Il salue également la présence de Mme Amélie LIBEAU, Chargée de Développement, de Mme Emma BORDE, nouvelle Manager Technique Territorial (MTT). De son côté, M. Jérôme PINEAU interviendra en visio à 18 h 15.

Le Président invite Mme BORDE à se présenter aux membres du Bureau.

Mme BORDE indique qu'elle succède à M. Benoît DUPLOYER en qualité de Manager Technique Territorial des Pays de la Loire depuis le 1er septembre 2026. Elle précise être originaire de la Région Nouvelle-Aquitaine, ancienne sportive de haut niveau en piste et sur route, titulaire d'une licence STAPS entraînement sportif et d'un master entraînement et optimisation de la performance. Elle indique avoir exercé comme monitrice au vélodrome de Bordeaux-Lac, puis comme entraîneuse-coordinatrice au pôle Espoir de Guéret, où elle a notamment développé la dimension féminine du Comité Nouvelle-Aquitaine, puis avoir validé cette année son professorat de sport.

Mme BORDE explique que sa mission portera principalement sur le plan sportif et la coordination de l'Équipe Technique Régionale (ETR), incluant la responsabilité des sélections, la reprise en main des formations fédérales et des formations professionnelles ainsi que les actions de prévention. Elle prévoit de se déplacer dans l'ensemble des départements et des Structures d'Entraînement Fédérales (SEF) du territoire, tout en précisant que sa première année sera marquée par un temps important de formation (40%) dans le cadre de sa titularisation.

Le Président précise que Mme BORDE est employée par l'État et détachée auprès du Comité Régional, à l'instar de ses prédécesseurs.

II - INTERVENTION DE MME AMÉLIE LIBEAU – CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT

↬ Retour sur le séjour jeunes dans les Pyrénées

Mme LIBEAU relate que le séjour jeunes s'est déroulé du 16 au 22 août 2026 à Bagnères-de-Luchon (31), pour sa quatrième édition consécutive, permettant d'accueilli 28 jeunes âgés de 13 à 17 ans, majoritairement issus des Pays de la Loire et 9 provenant d'autres Régions (Île-de-France, Centre-Val de Loire, Bretagne). Elle précise que l'encadrement était assuré par quatre éducateurs, (MM. Fabien AOUSTIN, Lilian JÉGOU, Hugo SUPIOT et Mme Carla-Marie GOHARD, (stagiaire BPJEPS) ainsi que par deux cuisiniers.

Elle indique que le bilan financier provisoire fait apparaître un bénéfice d'environ 2 975 € et qu'une réunion d'évaluation avec l'équipe encadrante est prévue le lundi 14 septembre.

↬ Marché public Nantes Métropole

Mme LIBEAU indique que le marché « Sensibilisation, Accompagnement et apprentissage du vélo en ville », coordonné par le Comité Régional depuis avril 2025, se décline auprès des collectivités, des entreprises et des écoles primaires (CM1-CM2) dans le cadre du Savoir Rouler à Vélo. Trois sous-traitants interviennent auprès de ces publics : Team ELLES, l'UCNA et de Carquefou BMX.

Elle précise que le chiffre d'affaires total du marché (Comité Régional et sous-traitants confondus) s'est élevé à 32 768 € en 2025 et à 25 500 € sur le premier semestre 2026, dont respectivement environ 14 000 € et 7 000 € facturés par le Comité Régional lui-même. Toutes ces actions contribuent au financement de son poste. Le marché se poursuit jusqu'en décembre 2026 pour les entreprises et les collectivités, et jusqu'en décembre 2027 pour le Savoir Rouler à Vélo.

↬ « Tous en selle avec la Région »

Mme LIBEAU présente le projet « Tous en selle avec la Région », piloté par la Région Pays de la Loire, visant à développer l'usage autonome, économique et écologique du vélo chez les lycéens, sur une durée de trois années scolaires à compter de septembre 2026. Elle indique que, pour la première année, une dizaine de lycées volontaires seront retenus pour la mise en place d'ateliers consacrés à la mécanique, à la conduite du vélo et à la cartographie d'itinéraires.

Elle précise que le Comité Régional est chargé de la coordination de ce projet, en lien avec des éducateurs des réseaux FFC, FFCT (cyclotourisme) et Collectif Vélo, et qu'un budget de 40 000 € est alloué pour la première année, dont 10 000 € pour la coordination assurée par le Comité Régional. Elle signale que la date limite de candidatures des lycées est fixée au 5 octobre 2026 et que la plateforme d'inscriptions rencontre actuellement des difficultés techniques limitant le nombre de candidatures.

↬ Formation BPJEPS Activités du Vélo

Mme LIBEAU indique que le Comité a été missionné pour accompagner la promotion 2025-2026 de stagiaires BPJEPS Activités du Vélo sur le module 1, relatif à la mise en place d'un projet d'animation, représentant 178 heures d'intervention facturées à plus de 5 000 € auprès du CREPS. Elle précise que la certification des stagiaires devant le jury interviendra le 6 octobre 2026.

↬ Programme « Tous en mouvement »

M. Francis TESSIER ajoute qu'un second projet a été lancé par le Conseil Régional autour de l'Activité physique pour tous, doté d'un budget de 50 000 €, il a été décroché par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS).

III - INTERVENTION DE M. JÉRÔME PINEAU – RECHERCHE DE PARTENARIATS

Le Président rappelle avoir sollicité M. Jérôme PINEAU afin de développer la recherche de partenaires du Comité Régional. M. PINEAU, intervenant en visio, indique travailler selon trois axes : le savoir rouler à vélo dans les clubs et les écoles, les partenariats d'entreprise et les partenariats sportifs autour des grands rendez-vous régionaux (Championnats de France de l'Avenir Route, Cyclo-Cross, VTT…).

Il relate avoir engagé des échanges avec deux sociétés d'assurance ainsi qu'avec trois entreprises de son réseau personnel, intéressées pour associer leur image à la compétition et au haut niveau, sur la base d'un partenariat pour deux saisons. Il indique avoir lancé la recherche d'un partenariat automobile, sans succès à ce stade compte tenu du contexte du marché automobile.

Le Président remercie M. PINEAU pour ce point d'étape et l'invite à revenir vers le Comité Régional dès que des accords seront finalisés.

IV - INFORMATIONS GÉNÉRALES

↬ Réunion du Conseil Fédéral des 19 et 20 juin 2026 à Saint-Quentin-en-Yvelines

Le Président informe avoir présenté, avec le concours de M. VERGEREAU, une analyse croisée des fichiers de licenciés UFOLEP, FSGT et FFC, dont il ressort que certains clubs affiliés à la FFC comptent parmi leurs membres des licenciés relevant exclusivement de l'UFOLEP ou de la FSGT, en contradiction avec le Code du sport, situation concernant notamment quatre clubs labellisés École de Vélo. Il indique que la Fédération a rapporté qu'une démarche similaire avait été engagée en Île-de-France par l'envoi d'un courrier aux clubs concernés et a demandé au Comité Régional de procéder de même.

Après échanges, les membres du Bureau décident à l'unanimité de procéder, dans un premier temps, à un rappel préventif et général de la réglementation applicable (obligation de licence FFC pour tout adhérent d'un club FFC) par voie d'information sur le site internet du Comité Régional. Une nouvelle vérification de la situation sera réalisée au printemps 2027.

↬ Réforme des statuts des Comités Régionaux

Le Président informe qu'un groupe de travail est programmé le mardi 27 octobre 2026 à 14 h 00 au siège du Comité Régional, aux Sorinières, en amont de la réunion de Bureau. M. VERGEREAU invite les membres du Bureau intéressés à rejoindre ce groupe de travail.

↬ Retour sur les Championnats de France de Cyclisme sur Route de l'Avenir à Chantonnay et sur la rencontre FFC/CRPDL du 17 juillet 2026

Le Président relate le bon déroulement des Championnats de France de l'Avenir à Chantonnay (85), soulignant l'implication de la commune, du Conseil Départemental de la Vendée et des bénévoles. Il indique qu'une rencontre avec les élus fédéraux, en présence notamment de M. Gilles DA COSTA, s'est tenue à cette occasion, les échanges ayant porté notamment sur les droits d'engagement et les assurances. M. VERGEREAU et M. ALBERT soulignent le caractère constructif de ces échanges.

Le Président rappelle avoir proposé, en remplacement de M. Benoît DUPLOYER, la nomination de M. Stéphane GUAY en qualité de coordinateur, proposition qui avait été validée par les membres du Bureau du Comité Régional. Il indique que M. GUAY a été félicité par les directeurs sportifs des structures régionales pour la coordination réalisée entre les catégories U19H et U23H, en cohérence avec les bons résultats obtenus. Le Président remercie également le Comité Départemental de la Vendée pour le prêt d'un véhicule à cette occasion.

↬ Retour sur le Trophée de France des Jeunes Vététistes à Guéret (23), du 3 au 7 août 2026

Le Président indique que la sélection régionale a obtenu la 8e place au classement général et la 6e place au classement des Comités Régionaux, soit un résultat en nette progression par rapport aux éditions précédentes. M. OLLIER signale que la délégation était privée d'un coureur, blessé quinze jours avant l'épreuve.

M. VERGEREAU ajoute qu'un stage de préparation a été organisé début juillet en Mayenne, après obtention d'une dérogation auprès de la SDJES, pour la déclaration tardive, de l'hébergement des mineurs et invite les commissions sportives à anticiper davantage ces démarches lors des prochains stages, notamment le choix d'un hébergement agréé Jeunesse et Sport.

↬ Point sur la formation DESJEPS de M. VERGEREAU

M. VERGEREAU réalise un point sur sa formation DESJEPS « Directeur de Structure et de Projet », dont l'échéance est fixée à juin 2027. Il précise actuellement préparer deux blocs de compétences, portant respectivement sur les ressources humaines et sur la gestion financière et indique qu'une rencontre avec son tuteur du CREPS, M. Gérard BAUDRY, est prévue courant octobre 2026 avec M. Philippe LAMBERT dans les locaux du Comité Régional.

↬ Soirée de récompenses pour les athlètes (samedi 31 octobre 2026)

M. VERGEREAU rappelle que, depuis 2025, la cérémonie de récompenses des athlètes est dissociée de l'Assemblée Générale et organisée à l'issue d'une réunion du Comité Directeur. La date retenue est le samedi 31 octobre 2026, la Mairie des Sorinières ayant accepté de mettre à disposition, à titre gracieux, une salle pouvant accueillir 200 personnes.

Il précise que seront récompensés les trois premiers du Challenge Régional Access, les podiums du Championnat Régional d'E-Cycling, ainsi que les athlètes ayant obtenu un titre national, une médaille lors d'un championnat d'Europe ou du Monde, y compris dans les catégories Handisport et Masters. Concernant les invitations, Il est proposé de convier les athlètes récompensés accompagnés d'une personne de leur choix, les Présidents des clubs concernés, les partenaires institutionnels et actuels du Comité, ainsi que, sur proposition des membres du Bureau, les organisateurs des championnats régionaux et des grandes épreuves de la région (Pro et Elite).

Après échanges, les membres du Bureau valident cette liste d'invités et la proposition d'organisation de la soirée.

V - APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DE BUREAU DU 19 MAI ET DU 16 JUIN 2026

Le Président soumet à l'approbation des membres du Bureau les procès-verbaux des réunions de Bureau du 19 mai et du 16 juin 2026, adressés en amont de la présente réunion.

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité les deux procès-verbaux, sans observation particulière.

VI - POINT SUR LES RÉSULTATS OBTENUS PAR LES ATHLÈTES AU COURS DE L'ÉTÉ

Le Président présente le tableau des résultats obtenus par les athlètes régionaux au cours de l'été, en vue de la cérémonie de récompenses du 31 octobre 2026 (cf annexe). Les membres du Bureau sont invités à vérifier les informations relatives à leur département respectif et à signaler toute omission auprès de M. VERGEREAU.

Le Président revient sur les résultats obtenus lors des Championnats de France de l'Avenir à Chantonnay, où quatre médailles ont été remportées par la sélection régionale, soit un résultat en nette progression par rapport aux années précédentes.

VII - POINT SUR LA TRÉSORERIE ET ÉTUDE DU FORFAIT JOURNÉE ASSURANCE

M. TESSIER présente le suivi budgétaire par discipline sportive : BMX (budget 10 500 €, réalisé 6 427 €), Cyclo-Cross (budget 11 500 €, réalisé 11 234 €), Route (budget 36 000 €, réalisé 26 782 €, il faut noter un léger dépassement du coût des Championnats de France de Chantonnay : 14 489 € réalisés pour 14 000 € budgétés), Piste (budget de 13 500 €, réalisé 11 236 €) VTT (budget 7 500 €, réalisé 4 000 €) et VTT Trial (budget non consommé pour la deuxième année consécutive). M. VERGEREAU précise que plusieurs frais engagés restent à intégrer et qu'une relance sera adressée aux membres de l'ETR et des commissions sportives concernées.

M. TESSIER indique qu'en terme de produits, le taux de réalisation atteint 93 % (soit 1 756 879 €), et qu'en terme de charges, il atteint 89 % (soit 1 682 475 €), laissant apparaître un résultat positif de l'ordre de 74 000 €, à pondérer toutefois d'au moins 40 000 à 50 000 € de sous-traitance restant à régulariser sur le marché public Nantes Métropole.

↬ Répartition des recettes d'engagement du Championnat de France de l'Avenir à Chantonnay

M. TESSIER rappelle que, lors des Championnats de France de l'Avenir à Chantonnay sur les droits d'engagement perçus, la répartition par engagement est la suivante (FFC : 10 €, CRPDL : 2 € et CD 85 : 3 €. Il propose de faire évoluer cette répartition afin de mieux valoriser l'investissement du Comité Départemental de la Vendée dans l'organisation de l'évènement et du fait que le Comité Régional n'a pas tenu d'animation au sein du village.

Après échanges, les membres du Bureau décident de fixer la clé de répartition à 4 € pour le Comité Départemental de Vendée et 1€ pour le Comité Régional.

↬ Résultat financier des Lotos

Le Président annonce que les lotos organisés au nom du Comité Régional au mois de juillet 2026, sur deux journées contre trois l'année précédente, ont dégagé un bénéfice de 1 942,69 €, contre 3 200 € en 2025.

↬ Budget stage et Championnat de France Piste

M. TESSIER indique que le budget proposé pour le Championnat de France sur Piste s'élève à environ 12 300 €. Mme BORDE déclare avoir tenté de prendre contact avec le Président de la Commission Piste, M. Bernard POINTEAU, sans succès à ce jour. Elle souhaiterait, avant de valider ce budget, revoir avec lui les actions envisagées en dehors de ce stage et du Championnat de France, ainsi que l'encadrement prévu sur ces déplacements et le nombre de coureurs sélectionnables afin d'affiner le budget prévisionnel.

Après échanges entre les membres du Bureau, il est convenu d'attendre le retour de Mme BORDE pour valider le budget de la Commission Piste, dès lors qu'elle aura pu prendre attache auprès de M. POINTEAU.

↬ Forfait journée assurance

M. TESSIER rend compte des travaux de la Commission Finances, réunie en visio, qui a examiné trois hypothèses de répartition du forfait assurance par discipline sans parvenir à un consensus. Il indique que des statistiques complémentaires seront fournies à la Commission Finances par M. VERGEREAU.

Plusieurs membres du Bureau souhaitent que le forfait journée puisse être mis en place dès la saison 2027 afin d'encourager le développement d'épreuves et de réduire les coûts pour les organisateurs qui programment plusieurs épreuves sur une même journée.

Cette question sera étudiée lors de la prochaine réunion de la Commission Finances, prévue le 23 octobre prochain.

VIII - POINT SUR LES LICENCES AU 31 AOÛT 2026

M. LAMBERT indique qu'au niveau régional le nombre de licenciés est en augmentation pour la première fois depuis la crise sanitaire, avec 197 licenciés supplémentaires par rapport à l'année précédente à la même période. Il précise que l'ensemble des départements est en progression à l'exception de la Sarthe, en recul de 64 licenciés. Par discipline, il signale une progression en BMX (+106), en Route (+59) et en Cyclo-Cross (+35), une quasi-stabilité en Piste (+15) et un recul en VTT (-49). Une progression notable est relevée dans les catégories U7-U13 ainsi qu'un gain de 16 licenciées féminines, portant la part des femmes à environ 10 % des effectifs régionaux, contre environ 14 % au niveau national. A noter que, contrairement à la tendance observée au niveau national, la région n'enregistre pas de baisse significative du nombre d'arbitres.

IX - POINT SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE 2026 À CARQUEFOU (44)

↬ Ordre du jour de l'Assemblée

M. VERGEREAU indique que l'Assemblée Générale Régionale se tiendra le samedi 19 décembre 2026 à Carquefou (44), selon un nouveau format comprenant des ateliers en matinée, suivis d'un cocktail déjeunatoire puis de l'Assemblée l'après-midi animée par un speaker.

Il présente le projet d'ordre du jour de l'Assemblée (cf. annexe), validé par les membres du Bureau, ajoutant que toutefois que la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire est d'ores et déjà prévue, mais celle-ci pourra encore évoluer en fonction de l'avancée des travaux du groupe de travail sur la réforme des statuts du Comité Régional.

↬ Ateliers organisés par la DTN – « Club 2030 »

M. VERGEREAU annonce que la Direction Technique Nationale interviendra pour animer l'atelier « Club 2030 » le matin de l'Assemblée. Les membres du Bureau proposent d'organiser un second atelier dont le thème reste à définir (assurances, développement sportif, organisation d'épreuves, adaptation au changement climatique, formations fédérales..), afin de permettre aux clubs de choisir entre 2 ateliers.

Mme BORDE sera sollicitée pour organiser un atelier.

↬ Lieux et horaires des assemblées générales départementales

Les Présidents de Comités Départementaux communiquent au Bureau les dates et lieux, à ce jour connus, de leurs Assemblées Générales Départementales respectives :

- Maine-et-Loire : vendredi 7 novembre 2026, lieu à définir ;
- Mayenne : vendredi 13 novembre 2026 à 18 h 45, Maison des Sports de Laval ;
- Sarthe : samedi 14 novembre 2026 après-midi, Maison des Sports du Mans ;
- Vendée : samedi 21 novembre 2026 après-midi, Maison des Sports de la Roche-sur-Yon ;
- Loire-Atlantique: vendredi 27 novembre 2026, lieu à définir.

Le Président indique par ailleurs que la réunion du Comité Directeur, initialement prévue le 4 décembre 2026, sera reportée et qu'elle se tiendra finalement le mercredi 16 décembre 2026, à 19h30 en visio.

X - QUOTAS PAR DÉPARTEMENT DES MÉDAILLES ET DIPLÔMES

M. VERGEREAU présente le tableau, établi selon les mêmes modalités que les années précédentes, des quotas de médailles (vermeil, argent, bronze) attribués par la Fédération à chaque département, pour les Assemblées Départementales et pour l'Assemblée Régionale (cf annexe).

Les Comités Départementaux seront invités à communiquer l'identité des récipiendaires aux services du Comité Régional pour le mercredi 30 septembre au plus tard.

Le Président indique qu'il conviendra de désigner un membre du Comité Directeur pouvant se voir attribuer la médaille de bronze du Comité Régional au titre de l'année 2026. Le fichier recensant les membres du Comité Directeur ayant déjà obtenu cette distinction doit être transmis par le service administratif.

XI - NOUVEAU PROCESS ADMINISTRATIF SUR LES DEMANDES DE RÉTROGRADATION ROUTE

M. VERGEREAU explique que la procédure actuelle de demande de rétrogradation, reposant sur une fiche navette signée par les coureurs et transmise aux commissions départementales, engendre des difficultés de suivi, un circuit lourd avec des échanges multiples, les délais de traitement variant sensiblement d'un département à l'autre.

Il présente aux membres du Bureau un projet de dématérialisation de la procédure, co-construit avec le service administratif et M. Sylvain JUMEAU, Président de la Commission régionale Access, sous la forme d'un formulaire en ligne rempli directement par le licencié, alimentant un tableau de suivi partagé avec les Commissions Départementales concernées, celles-ci se limitant à indiquer un avis favorable ou défavorable et, le cas échéant, le motif du refus et un éventuel handicap de points.

Après présentation de la démonstration du formulaire et sur proposition de M. Lilian PONIER de prévoir un formulaire distinct par département afin d'en faciliter le traitement, les membres du Bureau décident à l'unanimité de mettre en place cette nouvelle procédure dématérialisée pour les prochaines périodes de rétrogradation (jusqu'au 31 janvier et du 1er au 31 mai de chaque année), un formulaire spécifique étant créé pour chaque département.

XII - QUESTIONS DIVERSES

↬ Intervention du Président

Le Président remet aux membres du Bureau des affichettes et autocollants de prévention, relatifs à la lutte contre le dopage et contre les violences dans le sport, destinés à être apposés dans les véhicules et les locaux des Comités Départementaux. Il signale la tenue de réunions régulières en visio, organisées par Mme Marine STRAPPAZZIN dans le cadre du dispositif régional de prévention des violences et regrette la faible participation des référents ligériens.

↬ Intervention de M. VERGEREAU

M. VERGEREAU informe les membres du Bureau de la réorganisation intervenue au sein du service administratif, consécutive au passage en retraite progressive de l'une des salariées à compter du 1er septembre 2026 : la gestion administrative du département de la Mayenne est reprise par Mme Céline VIGNOLET, celle de la Sarthe par Mme Sylvie BEILVERT, tandis que Mme Sophie BOULEY se consacre désormais au secrétariat général, à la facturation des épreuves et des affiliations ainsi qu'à la gestion des désignations pour les arbitres.

Il informe également de l'arrivée de M. Nicolas DESHAIES, ancien mécanicien d'une équipe professionnelle, en tant que Logisticien. Par ailleurs Mme Jade LEMORDANT vient de débuter son alternance en BTS Communication, pour une durée de deux ans, au sein du Comité Régional. Il précise qu'il n'y a pas de changement pour Mme BOURGEOIS, qui continue de gérer la comptabilité et que Mme Angelina ROBIC vient en renfort, pour une durée de quatre mois, aux côtés de Mme LIBEAU au sein du service Développement.

↬ Intervention de M. OLLIER

M. OLLIER signale la multiplication d'épreuves, notamment de type Gravel ou longue distance, organisées par des structures dont l'affiliation fédérale n'est pas identifiable. Après échanges, il est convenu que ce point sera approfondi ultérieurement, en lien avec les services de l'État concernés.

↬ Intervention de M. DOUET

M. DOUET se félicite de la 5e place obtenue par la sélection régionale U17 lors de la Coupe de France, tout en relevant la forte concurrence des comités bretons, classés aux trois premières places.

↬ Intervention de M. PONIER

M. PONIER attire l'attention des membres du Bureau sur le positionnement, jugé trop précoce dans la saison, du Championnat Régional de Cyclo-Cross, qui risque de démobiliser les coureurs pour le reste des compétitions régionales. Il est rappelé qu'une réflexion avait déjà été engagée au niveau fédéral pour harmoniser les dates des championnats régionaux entre l'ensemble des comités, juste avant le Championnat de France, sans qu'un accord n'ait pu être trouvé à ce jour. Les membres du Bureau conviennent d'être vigilants sur ce point pour les prochaines saisons.

M. PONIER fait état d'une interrogation d'encadrants de clubs concernant le refus de ravitaillement opposé aux coureurs U15 lors du Championnat Régional du mois d'août, malgré des conditions de forte chaleur.

↬ Trophée Madiot

Plusieurs membres du Bureau font part de leur préoccupation quant à l'effet du Trophée Madiot sur les épreuves locales destinées aux catégories U15-U17, ce rendez-vous attirant des pelotons très importants au détriment des courses de proximité, avec un risque, possible, d'affaiblissement de la base du cyclisme régional, dans ces catégories.

Plus personne ne demandant la parole, le Président clôt la séance à 21h15.

TABLE DES MATIÈRES

I - ACCUEIL DES PERSONNES PRÉSENTES ET PRÉSENTATION DE MME EMMA BORDE .....page 1
II - INTERVENTION DE MME AMÉLIE LIBEAU – CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT .....page 2
III - INTERVENTION DE M. JÉRÔME PINEAU – RECHERCHE DE PARTENARIATS .....page 3
IV - INFORMATIONS GÉNÉRALES .....page 3
V - APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DE BUREAU DU 19 MAI ET DU 16 JUIN 2026 .....page 4
VI - POINT SUR LES RÉSULTATS OBTENUS PAR LES ATHLÈTES AU COURS DE L'ÉTÉ .....page 4
VII - POINT SUR LA TRÉSORERIE ET ÉTUDE DU FORFAIT JOURNÉE ASSURANCE.....page 5
VIII - POINT SUR LES LICENCES AU 31 AOÛT 2026.....page 6
IX - POINT SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE 2026 À CARQUEFOU (44).....page 6
X - QUOTAS PAR DÉPARTEMENT DES MÉDAILLES ET DIPLÔMES .....page 6
XI - NOUVEAU PROCESS ADMINISTRATIF SUR LES DEMANDES DE RÉTROGRADATION ROUTEpage 7
XII - QUESTIONS DIVERSES .....page 7